



Comprendre l'assurance vie
entière avec participation

Guide du client



À propos de l'Équitable

ENSEMBLE

Protéger aujourd'hui – Préparer demain^{MD}

En tant que l'une des plus anciennes et des plus importantes compagnies mutuelles d'assurance au Canada, l'Équitable offre une sécurité financière de façon différente en se concentrant exclusivement sur ses clients. Nous travaillons avec vous et avec des conseillers indépendants partout au Canada afin de trouver les meilleurs moyens de répondre à vos besoins. Nos solutions en matière d'assurance vie, d'épargne-retraite et d'assurance collective aident tous nos clients à protéger ce qui compte. Ensemble, avec vous, notre mission est de protéger aujourd'hui et de préparer demain.

Chez l'Équitable, nous sommes attentifs à tous les détails et tenons nos promesses. Votre confiance en nos connaissances, notre expérience et notre solidité financière nous aident à respecter nos engagements envers vous. Notre compagnie appartient à des personnes comme vous qui comptent sur nous et utilisent nos services. Cela nous permet de nous concentrer sur des projets qui aident à assurer la croissance de notre compagnie et à maintenir notre solidité maintenant et pour les années à venir.

Pour en savoir davantage sur l'Équitable et sa solidité financière, veuillez visiter le site www.equitable.ca/fr/à-propos-de-nous



Comprendre l'assurance vie entière avec participation

En quoi consiste un contrat d'assurance vie entière avec participation?.....	1
Comment puis-je obtenir des participations?.....	2
Aperçu détaillé du compte des contrats avec participation.....	5
Comment les primes que vous payez sont-elles investies?.....	6
Comment faisons-nous en sorte que les placements du compte des contrats avec participation donnent un rendement optimal?	8
Taux de rendement du compte des contrats avec participation.....	10
Taux d'intérêt du barème des participations.....	10
Taux de rendement passés.....	10
Le barème des participations et l'économie	12
Les participations et votre contrat	13
Les modifications au barème des participations et votre contrat.....	14
Mise à jour des illustrations.....	15
Le barème des participations et le prélèvement des primes sur les participations.....	15
La différence d'une mutuelle.....	16
Une entreprise socialement responsable.....	17

À propos de ce guide

Le présent guide fournit des renseignements pour vous aider à comprendre l'assurance vie entière avec participation Équimax^{MD}, y compris quelques faits financiers clés sur la gestion, le rendement et la solidité du compte des contrats avec participation de l'Équitable, la façon dont on détermine les participations et comment elles influent sur votre contrat. Même si l'Équitable a pris toutes les dispositions nécessaires pour garantir l'exactitude des renseignements contenus dans le présent document, le contrat d'assurance prévaut dans tous les cas.



En quoi consiste un contrat d'assurance vie entière avec participation?

Il s'agit tout simplement d'une protection d'assurance à vie garantie avec épargne.

Une assurance vie est une entente entre une ou un titulaire de contrat et une compagnie qui vous fournit l'assurance. Si la personne assurée décède, la compagnie verse une certaine somme à la personne que vous avez choisie comme bénéficiaire.

Grâce à l'assurance vie entière avec participation Équimax^{MD}, **vous pouvez planifier votre succession et léguer votre patrimoine à vos bénéficiaires**. Le contrat a des valeurs garanties et ses primes sont aussi garanties.

Les primes sont en fait les paiements que vous faites pour maintenir votre contrat en vigueur. Les primes vont dans le compte des contrats avec participation. Les sommes dans le compte des contrats avec participation servent à couvrir les prestations, les frais et les cotisations de la compagnie d'assurance à son compte de surplus. Le reste des fonds est ensuite investi.

Ces fonds dans le compte des contrats avec participation peuvent fructifier au fil du temps grâce à ces placements. Le rendement des placements a des répercussions sur les bénéfices du compte des contrats avec participation. Certains facteurs, comme le montant total de prestations de décès que nous versons et les autres frais que nous payons, influenceront aussi ces bénéfices. Toute personne dont les primes ont été affectées à ce compte peut recevoir une partie de ces bénéfices sous forme de **participations**. Le montant de participation qui vous est versé est déterminé en fonction du barème des participations. Mais, souvenez-vous, les participations ne sont pas garanties. Elles peuvent changer et être différentes selon le rendement des placements, le montant total de prestations de décès que nous versons et d'autres facteurs.

Les participations sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Si vous encaissez les participations ou accédez à la valeur de rachat de votre contrat, vous pourriez avoir de l'impôt à payer. Cependant, si le contrat est maintenu jusqu'au décès, la prestation de décès est versée libre d'impôt.

L'Équitable s'occupe de la gestion du compte des contrats avec participation. Nous portons attention à tous les détails et tenons nos promesses afin que votre couverture d'assurance et votre placement chez l'Équitable soient maintenus en toute sécurité maintenant et pour les années à venir.

Vous voulez en savoir davantage? Veuillez visiter la page suivante :

www.equitable.ca/fr/vous-êtes-déjà-un-client/politique-relative-à-la-gestion-des-comptes-de-contrats-avec-participation/



Dès 1936, nous commençons à vendre de l'assurance vie entière avec participation. Depuis, nous avons versé chaque année des participations.

Comment puis-je obtenir des participations?

Nous partageons notre succès.

Chaque année, nous surveillons le rendement du compte des contrats avec participation. Nous examinons les placements et d'autres facteurs qui ont une incidence sur le compte. Parmi ceux-ci, on retrouve les prestations de décès, les taxes et l'impôt, les frais, les avances sur contrat et les contrats résiliés. Tous ces éléments peuvent changer le rendement du compte.

Nous comparons notre évaluation du rendement de ces facteurs au cours de l'année avec les résultats réels. Nous utilisons des hypothèses prudentes afin de nous aider à évaluer le rendement. Les participations déclarées nous indiquent à quel moment les résultats surpassent les hypothèses. En partant de ce constat, nous sommes en mesure de comprendre comment le compte des contrats avec participation s'en est tiré au cours de l'année.

Si nous obtenons de meilleurs résultats que prévu concernant un facteur, c'est une bonne chose car il aura une incidence positive. Si, par contre, nous obtenons des résultats pires que prévu concernant un facteur, il aura une incidence négative. Certains facteurs peuvent en équilibrer d'autres. Par exemple, si les personnes vivent plus longtemps et que nous versons un montant total inférieur en prestations de décès, ce qui est une bonne chose, les sommes restantes peuvent contribuer à compenser les creux dans les rendements des placements.

Selon les résultats de chacun de ces facteurs dans le compte des contrats avec participation, nous pouvons déterminer notre barème des participations. Le **barème des participations** sert à déterminer le versement de participation du contrat.

Même si les participations ne sont pas garanties, notre bilan est excellent.

Rendement des placements

L'économie change tout le temps. Conséquence : le taux de rendement des placements de l'Équitable augmentera ou diminuera en fonction du rendement des marchés dans lesquels nous avons investi. Voilà en quoi consiste le **rendement des placements**, et nous le surveillons de très près.

Nous utilisons le **taux d'intérêt du barème des participations (TIBP)** pour prendre en compte du rendement des placements du compte des contrats avec participation. Le TIBP tient compte des rendements des éléments d'actif investis dans le compte des contrats avec participation. Nous lissons les rendements des éléments d'actif plus risqués de sorte que le barème des participations ne soit pas touché considérablement à court terme. Nous avons alors recours au TIBP pour établir le barème des participations afin de déterminer la partie intérêt d'un versement de participation pour un contrat donné.



Avances sur contrat

Les avances sur contrat constituent un type d'actif dans le compte des contrats avec participation. Lorsque vous demandez une avance auprès de l'Équitable sur votre contrat d'assurance vie entière avec participation, cela a aussi une incidence sur le compte des contrats avec participation. Vous devez payer de l'intérêt sur l'avance sur contrat. Cet intérêt est affecté directement dans le compte des contrats avec participation et est considéré comme un revenu. Le nombre de contrats que nous détenons et leurs taux d'intérêt ont également une incidence sur les bénéfices du compte des contrats avec participation.

Le TIBP prend en compte le revenu gagné des placements du compte des contrats avec participation. Le taux courant de l'avance sur contrat sert à déterminer le montant des gains provenant des avances sur contrat du compte des contrats avec participation. Un taux d'intérêt sur une avance sur contrat qui est inférieur au taux d'intérêt du barème des participations peut avoir des effets défavorables sur les gains du compte des contrats avec participation.

Nous combinons le taux d'intérêt de l'avance sur contrat correspondant à votre catégorie de participations avec le taux d'intérêt du barème des participations pour ainsi obtenir le facteur d'intérêt des participations. Le **facteur d'intérêt des participations** est alors utilisé pour calculer la partie intérêt du versement de participation propre à votre contrat.

Mortalité et contrats résiliés

La longévité des personnes peut aussi influencer sur le barème des participations. Il s'agit de la mortalité, et ce facteur va aussi influencer sur le montant des prestations de décès que nous versons. Si la longévité augmente ou diminue, le montant des prestations de décès variera en conséquence. Cela aura aussi une influence sur la façon dont les participations sont versées. Si les gens vivent plus longtemps que prévu, cela aura un effet positif sur le barème des participations. Si, par contre, ils vivent moins longtemps que prévu, cela aura un effet négatif sur le barème des participations.

Les titulaires de contrat peuvent aussi décider de ne pas conserver leur couverture d'assurance. Résultat : nous n'obtenons plus les paiements de prime que nous espérons.

Une cliente ou un client pourrait aussi choisir d'annuler son contrat. En annulant le contrat, il met fin à son entente avec nous. C'est ce qu'on appelle un « rachat de contrat ». Si la cliente ou le client rachète le contrat, nous ne recevons plus de paiements de prime liés à ce contrat. De plus, il se peut que le contrat ait une valeur de rachat à laquelle il a droit.

Nous nous préparons en fonction de ces situations et savons que certains contrats seront résiliés s'ils sont rachetés ou tombés en déchéance.

Nous examinons nos estimations du taux de mortalité et des contrats résiliés et les comparons avec les résultats réels. Nous tenons compte ensuite de ces chiffres dans notre calcul des participations. Le montant du versement de participation propre à votre contrat comprend aussi les résultats techniques provenant de ces facteurs.

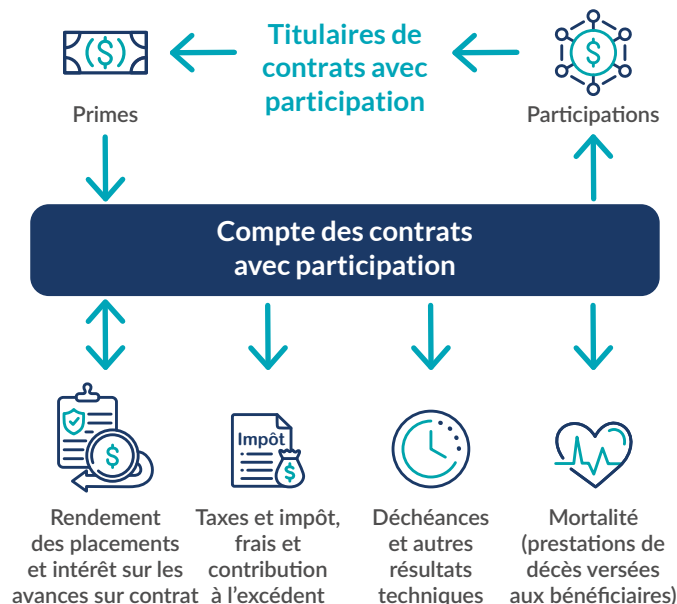


Taxes et impôts, autres frais et contribution de la compagnie à l'excédent

Lorsque nous déterminons les participations, nous devons aussi prendre en considération les taxes et impôts ainsi que les autres frais à payer à partir du compte des contrats avec participation. Si l'un ou l'autre de ces éléments change, cela entraînera une diminution ou une augmentation des participations. Cependant, ces frais représentent habituellement une petite partie du calcul du montant total de la participation par rapport au rendement des placements et du montant total de prestations de décès versées.

Une partie des sommes du compte des contrats avec participation est affectée au compte de surplus de la compagnie. Ce compte est destiné à la croissance et au développement de l'Équitable. Cela nous aide ainsi à maintenir une solide assise financière. Autrement dit, nous avons la solidité financière pour nous permettre de réinvestir dans notre entreprise. Et vous en bénéficiez en tant que titulaire de contrat avec participation. À mesure que nous planifions l'avenir et que nous investissons dans notre entreprise, nous prenons tout cela en considération lorsque vient le temps de prendre une décision concernant le barème des participations.

Voici une illustration du fonctionnement du compte des contrats avec participation.



Vous voulez en savoir davantage? Veuillez visiter le site à l'adresse :

www.equitable.ca/fr/vous-êtes-déjà-un-client/-renseignements-sur-les-participations.

Aperçu détaillé du compte des contrats avec participation

Nous gérons nos placements en pensant à vous.

Pour gérer efficacement le compte des contrats avec participation, nous suivons des règles de base. On appelle cet ensemble de règles un « mandat ». Ces règles nous orientent sur la façon d'utiliser les éléments d'actif du compte des contrats avec participation. Elles soutiennent nos objectifs de croissance et de revenu à long terme pour nous assurer que :

1. nous maintenons les garanties de nos produits; et que
2. nous avons assez de fonds pour verser des participations.

Qui gère les placements?

L'équipe de la division de gestion d'actifs au sein de l'Équitable est responsable de la gestion des actifs de placements. Depuis 1920, la division de gestion d'actifs s'est vu assigner la tâche de gérer l'actif de la compagnie.

Nous prenons au sérieux la gestion de l'argent de nos clients. Pour ce faire, nous investissons activement les éléments d'actif. Cela signifie que nous sommes toujours à la recherche de meilleurs moyens de faire de l'argent tout en respectant nos contraintes et nos lignes directrices en matière de placement. Nous réussissons à bien le faire parce que nous sommes une compagnie agile.

La taille de notre compagnie nous donne la flexibilité dans notre choix de placement. Nous examinons les occasions de placement à court terme et à long terme également. Cela nous aide à agir selon les activités des marchés. Nous détenons des placements publics et privés. Les placements publics sont négociés de manière générale. Tandis que les placements privés (parfois appelés placements non traditionnels) ne sont pas négociés de manière générale. Ils nous permettent d'assurer une diversification. Par la **diversification**, nous nous assurons de faire en sorte que l'argent de nos clients est réparti à divers endroits dans le but de minimiser le risque.

Nous voulons nous assurer de prendre bien soin de l'argent de nos clients de manière responsable. Nous adoptons de bonnes stratégies pour gérer les risques, diversifions notre portefeuille et soutenons nos objectifs à long terme. Les membres de notre équipe de spécialistes professionnels sont honnêtes, responsables, fiables et fournissent un excellent service.

Vous voulez en savoir davantage? Veuillez visiter le site à l'adresse :

<https://www.equitable.ca/fr/nos-produits/gestion-de-placements/approche-de-placement/>.

Comment le compte des contrats avec participation est-il géré?

Nous adoptons une approche descendante pour la gestion des placements. Nous commençons par observer les activités économiques. Nous portons attention aux tendances et aux prévisions qui anticipent les comportements des marchés financiers parmi différents contextes économiques.

Les changements de l'économie et les politiques du moment nous aident à nous faire une idée du rendement éventuel des marchés financiers. Nous explorons les détails pour ensuite nous concentrer à investir dans des secteurs précis et des sociétés précises qui, selon nous, offriront les meilleurs rendements.

Répartition de l'actif

L'actif consiste en des éléments qui peuvent être investis ou qui sont investis pour générer un revenu. Ces éléments d'actif sont divisés en **catégories d'actif**. Les catégories d'actif comprennent les obligations d'État, les prêts privés, les prêts hypothécaires, les biens immobiliers, les actions ordinaires et privilégiées. Chaque type de catégorie d'actif comporte son propre niveau de risque et de rendement. Nous réfléchissons pour déterminer dans lesquelles des catégories que nous voulons investir et les sommes à investir. En investissant dans différentes catégories d'actif, ou en **répartissant l'actif** dans les différents types de catégories, nous contribuons ainsi à diversifier ou à répartir le niveau de risque. Ce genre de décision aura la plus grande incidence sur le rendement du compte des contrats avec participation.

Diversification

Une nouvelle crèmerie vient tout juste de voir le jour dans le voisinage. Elle propose plus de trente saveurs de crème glacée variées. Votre choix s'arrête sur un cornet de crème glacée à trois boules. Chaque boule peut être d'une saveur différente que vous pourrez goûter. S'il y en a une que vous n'aimez pas, il y a toujours les deux autres que vous pourriez aimer. C'est ce qu'on appelle « **diversifier** ».

Dans le monde des placements, la diversification facilite la gestion de risques dans un portefeuille. Tout comme chaque saveur de crème glacée propose un goût différent, chaque catégorie d'actif propose un résultat différent selon la conjoncture des marchés. Si certains placements offrent un piètre rendement, d'autres peuvent en revanche offrir un bon rendement et ainsi aider à compenser les rendements plus faibles des autres catégories d'actif. Le fait d'avoir une grande variété de placements dans le compte des contrats avec participation nous permet de mieux gérer le risque de placement.

Il existe deux façons de diversifier un portefeuille de placement. Nous assurons une diversification grâce aux catégories d'actif, aux expositions géographiques, aux secteurs d'activité et aux expositions à des sociétés particulières dans le but d'obtenir des résultats des plus souhaitables et des plus stables en matière de placement.

Comment les primes que vous payez sont-elles investies?

Le graphique et le tableau suivants indiquent les éléments d'actif dans le portefeuille du compte des contrats avec participation. Ils montrent le pourcentage de l'actif investi dans une catégorie en particulier. Le graphique montre comment l'argent investi est réparti ou proportionné entre les différentes catégories d'actif dans lesquelles nous avons investi. Les pourcentages sont déterminés en fonction de l'actif total dans le compte des contrats avec participation à ce moment-là.

Le tableau indique certaines précisions sur les différents éléments d'actif du compte des contrats avec participation et le total de l'actif. On y retrouve le montant en dollars investi dans chaque catégorie et ce que cet élément d'actif représente par rapport au total de l'actif à ce moment-là. On peut voir aussi les lignes directrices en matière de placement que nous suivons pour chacun de ces éléments d'actif. Ces lignes directrices nous aident à respecter notre mandat de placement.

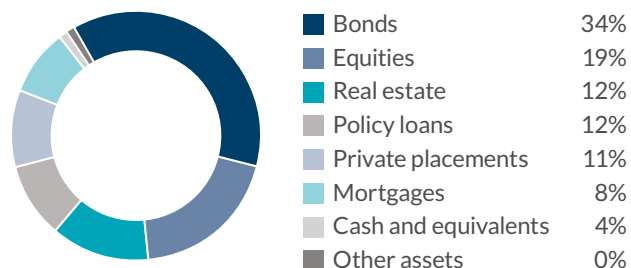
Nous avons tendance à investir davantage dans l'actif de titres à revenu fixe. Les éléments d'actif à revenu fixe sont des types de placement qui prévoient le versement d'un montant précis aux investisseurs jusqu'à une date d'échéance donnée. Le paiement fixe est habituellement composé d'intérêt ou de dividendes. À la date d'échéance, l'investisseuse ou l'investisseur récupère également la somme investie. Les obligations d'État et de sociétés sont les types d'actif à revenu fixe les plus courants. Les éléments d'actif à revenu fixe nous aident à stabiliser les rendements des placements du compte des contrats avec participation.

Nous investissons également dans des éléments d'actif à revenu non fixe. Les actions et les biens immobiliers sont des types d'éléments d'actif à revenu non fixe courants. Ces types de placement ne prévoient pas de versement d'un montant fixe précis. Les montants versés peuvent varier en fonction de la mesure sous-jacente, comme les marchés boursiers. Les éléments d'actif à revenu non fixe vous exposent à un plus grand risque. Cependant, ils offrent aussi une possibilité de rendements plus élevés que ceux à revenu fixe.

En combinant des éléments d'actif à revenu fixe et non fixe dans le compte des contrats avec participation, nous sommes davantage en mesure d'optimiser les rendements des placements.

Portefeuille du compte des contrats avec participation – catégories d'actif

au 31 décembre 2023



Portefeuille du compte des contrats avec participation – le détail

au 31 décembre 2023

	Total de l'actif (en milliers de dollars)	Lignes directrices en matière de placement*	Pourcentage
Court terme			
Trésorerie et équivalents	(64 290) \$		4 %
<i>Total des titres à court terme</i>	(64 290) \$		4 %
Revenu fixe			
Obligations d'État	275 340 \$	de 0 % à 50 %	15 %
Obligations de sociétés	340 179 \$	de 10 % à 35 %	19 %
Placements privés	202 397 \$	de 5 % à 15 %	11 %
Prêts hypothécaires commerciaux	136 027 \$	de 6 % à 26 %	8 %
<i>Total des titres à revenu fixe</i>	953 944 \$		53 %
Revenu non fixe			
Immobilier	222 554 \$	de 10 % à 25 %	12 %
Actions ordinaires	246 663 \$	de 10 % à 20 %	14 %
Actions privilégiées	61 310 \$	de 0 % à 10 %	4 %
Capital-investissement	25 204 \$	de 0 % à 5 %	1 %
<i>Total des titres à revenu non fixe</i>	555 731 \$		31 %
Total de l'actif investi	1 573 965 \$		88 %
Avances sur contrat	301 694 \$		12 %
Autres éléments d'actif	6 954 \$		0 %
Total de l'actif du compte de participation	1 782 613 \$		100 %

* Au 31 décembre 2023. Les lignes directrices en matière de placement sont susceptibles d'être modifiées à l'avenir.

Nous évaluons les éléments d'actif dans le compte des contrats avec participation à des moments précis. C'est-à-dire, habituellement à la fin de chaque trimestre. Ces évaluations ont lieu chaque année aux mois de mars, juin, septembre et décembre. Certains de nos éléments d'actif du compte des contrats avec participation procurent des flux de trésorerie. Suivant chaque évaluation, nous estimons les flux de trésorerie entrants pour le prochain trimestre en ayant recours à nos lignes directrices pour ce qui est nécessaire. Parfois, il y a une petite différence entre les entrées estimées et le solde attendu. Ce qui peut se traduire par un actif de trésorerie négatif.

Comme les trésoreries représentent un petit pourcentage de l'actif du compte des contrats avec participation, le montant négatif n'est pas vraiment préoccupant. Nous savons que nous avons besoin de cet actif pour soutenir la croissance dans le portefeuille dans les premières semaines du prochain trimestre.

Vous voulez en savoir davantage? Veuillez visiter le site à l'adresse :

<https://www.equitable.ca/fr/nos-produits/gestion-de-placements/approche-de-placement/>.

Comment faisons-nous en sorte que les placements du compte des contrats avec participation donnent un rendement optimal?

Nous les combinons, observons leur croissance et nous nous assurons qu'ils soient sûrs.

La meilleure façon d'ajouter de la valeur à notre gestion de fonds est de choisir des catégories d'actif différentes (ou une **répartition de l'actif**). La qualité de nos placements est toutefois un critère important pour optimiser les résultats.

Voici comment nous réalisons notre diversification :

- Nous investissons dans différents types d'échéance dans le cas de notre portefeuille de titres à revenu fixe.
- Nous nous concentrons sur plusieurs secteurs d'activité et émetteurs toujours pour notre portefeuille de titres à revenu fixe.
- Nous répartissons ensuite nos acquisitions d'actions selon la région géographique.

Les catégories d'actif

Obligations d'État

Les obligations d'État sont des placements par emprunt. Notre portefeuille d'obligations d'État est constitué principalement de titres canadiens. Les émetteurs ou vendeurs d'obligations sont une combinaison de sociétés et de gouvernements.

Les obligations d'État que nous achetons sont essentiellement de première qualité. Ce qui veut dire que la qualité de crédit des émetteurs est bonne. Il y a un faible risque qu'ils ne soient pas capables de nous payer au moment où l'obligation arrive à échéance. Les placements en obligations font en sorte que nous disposions d'assez de fonds pour couvrir toutes nos garanties.

Obligations et prêts privés

Tout comme les obligations d'État, les obligations et les prêts privés sont des placements par emprunt. Ces placements ne sont pas offerts au public, mais uniquement par l'entremise d'acheteurs qui répondent à certaines exigences. Les obligations et les prêts privés ne font pas habituellement l'objet de négociation. Ce qui fait qu'ils sont plus difficiles à vendre si le risque changeait. C'est ce qui explique le fait qu'ils affichent généralement des rendements plus élevés. Les placements d'obligations et de prêts privés de l'Équitable sont pour la plupart des placements de première qualité et englobent plusieurs secteurs d'activité variés.

Biens immobiliers et prêts hypothécaires commerciaux

Les biens immobiliers et les prêts hypothécaires commerciaux dans lesquels nous investissons sont des placements canadiens. Ils sont aussi concentrés dans les villes principales. Généralement, nous recherchons des propriétés qui génèrent un bon revenu. Leurs flux de trésorerie sont stables et permettent d'offrir un rendement stable.

Actions

Le compte des contrats avec participation contient également des actions ordinaires et des actions privilégiées. Il s'agit de placements dans des sociétés cotées en bourse. Les placements en actions ordinaires présentent un vaste éventail en Amérique du Nord. Cela signifie que nous investissons dans une variété de sociétés et de secteurs d'activité principalement au Canada et aux États-Unis.

Les placements en actions privilégiées offrent habituellement des flux de trésorerie plus stables que ceux en actions ordinaires. Ils génèrent également des rendements plus élevés que ceux de l'actif à revenu fixe. Ce qui en fait de bons choix pour le compte des contrats avec participation.

Nous investissons aussi dans des fonds de capital-investissement. Il s'agit de placements dans des sociétés non cotées en bourse. Cela signifie qu'ils offrent généralement des rendements plus élevés. Il est nécessaire d'avoir une somme de capital importante, de sorte que seuls certains investisseurs peuvent acheter ces types d'actif.

Placements selon la qualité

Nos portefeuilles de placements publics à revenu fixe comprennent des titres de placement de première qualité. Cela signifie que les émetteurs sont reconnus comme étant dignes de confiance et des sociétés qui se débrouillent bien. Autrement dit, ils ont un crédit de bonne qualité.

Les titres de placement de première qualité obtiennent la note BBB ou une note plus élevée (soit A, AA ou AAA) d'une société de notation reconnue. La note indique la probabilité qu'un placement ne soit pas remboursé ou fasse l'objet d'un défaut de paiement. Il est moins probable que les titres de placement de première qualité fassent l'objet d'un défaut de paiement. La note AAA caractérise les titres à plus faible risque.

Les placements dont la note de crédit est plus faible peuvent générer des rendements plus élevés. Nous voulons optimiser nos rendements. Pour ce faire, nous choisirons des placements en fonction du risque et du rendement qu'ils offrent.

Le tableau suivant indique la qualité de notre actif public à revenu fixe à la fin de l'année indiquée. Les pourcentages nous révèlent la part des placements correspondant à chaque note. La plupart de nos titres publics à revenu fixe ont une note de A ou supérieure.

Placements selon la qualité	
Notation	Pourcentage
AAA (note de crédit élevée)	23 %
AA (note de crédit élevée)	24 %
A (note de crédit moyenne)	32 %
BBB (note de crédit moyenne)	21 %
BB ou moins (note de crédit faible)	0 %
Total	100 %

Titres à revenu fixe dont la note a été rendue publique au 31 décembre 2023.

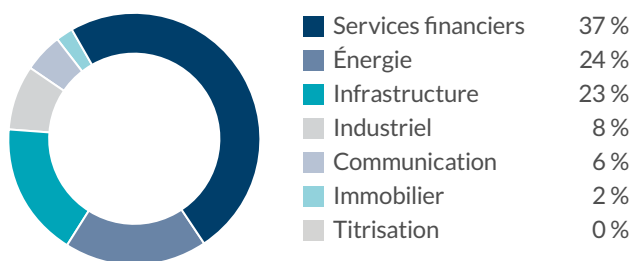
Diversification

Les graphiques et tableaux suivants indiquent les placements de certaines de nos catégories d'actif dans le compte des contrats avec participation. Ceux-ci sont en fonction des éléments d'actif présents à la fin de l'année indiquée.

Ils indiquent la diversification de nos placements à revenu fixe selon différents secteurs d'activité et la durée à l'échéance. La diversification des actions ordinaires est aussi représentée selon la région géographique, soit entre le Canada et les États-Unis.

Placements selon le secteur

Obligations de sociétés au 31 décembre 2023



Répartition géographique des actions

Actions ordinaires au 31 décembre 2023



Placements selon la durée		
Échéance	Milliers de \$	Pourcentage
De 0 à 5 ans	247 548 \$	26 %
De 5 à 10 ans	214 609 \$	22 %
Plus de 10 ans	491 787 \$	52 %
Total	953 944 \$	100 %

Titres à revenu fixe au 31 décembre 2023.

Taux de rendement du compte des contrats avec participation

Votre argent joue un rôle important dans l'histoire de notre réussite.

Le **taux de rendement du compte des contrats avec participation** représente le rendement des placements au cours d'une année civile. Il nous indique le degré de rendement des placements sur une courte période. La somme d'argent pouvant être générée d'un placement peut changer selon le comportement des marchés.

La valeur des éléments, comme les actions ordinaires et les biens immobiliers, est déterminée en fonction des prix du marché courants. Il s'agit de la valeur que nous obtiendrions pour l'élément d'actif si nous le vendions à ce moment précis. Cette façon de déterminer la valeur d'un actif est appelée « évaluation à la valeur de marché ». L'évaluation à la valeur de marché est une méthode équitable de déterminer la valeur d'un actif. Ces éléments d'actif sont volatils. Par exemple, les fluctuations du marché boursier ont un effet sur les rendements des placements en actions ordinaires et en actions privilégiées. Elles influenceront sur les rendements des titres à revenu non fixe du compte des contrats avec participation. Nous tenons compte du rendement lissé pour ces éléments d'actif au moment d'établir le taux d'intérêt du barème des participations (TIBP). Ce qui signifie que nous prenons en compte tout changement important des rendements et l'étendons sur une certaine période. Cela nous aide à réduire la volatilité du TIBP.

Pour ce qui est des obligations, nous déterminons leur valeur en les conservant jusqu'à leur échéance. Les obligations offrent un versement d'intérêt fixe et le placement est remboursé à l'échéance. Cela signifie que nous connaissons d'avance le rendement que nous devrions obtenir. Il existe toujours un risque que la société ne soit pas en mesure de rembourser sa dette à l'échéance. Dans un tel cas, cela influera sur les rendements des titres à revenu fixe du compte des contrats avec participation.

Lorsque les taux d'intérêt sont élevés, les rendements du compte des contrats avec participation augmentent habituellement avec le temps. L'argent qui circule dans des éléments d'actif arrivant à échéance nous permet d'investir lorsque les taux d'intérêt sont plus élevés. Cependant, lorsqu'ils sont faibles, les rendements diminuent avec le temps. En raison de la manière que nous évaluons les éléments d'actif du compte des contrats avec participation, on remarque souvent un décalage entre les changements. Cela se traduit par une plus grande stabilité et moins de fluctuations à la hausse et à la baisse des rendements du compte des contrats avec participation, même si les marchés et les taux d'intérêt changent constamment.

Taux d'intérêt du barème des participations

L'élément essentiel au calcul de la partie intérêt de la participation au titre de votre contrat.

Le taux d'intérêt du barème des participations est l'un des facteurs que nous utilisons pour déterminer le montant à payer sous forme de participation lié à un contrat avec participation. Il ne s'agit pas du même taux que le taux de rendement du compte des contrats avec participation.

Le taux d'intérêt du barème des participations tient compte du rendement du placement du compte des contrats avec participation. Il atténue ou lisse les mouvements à la hausse et à la baisse que subissent les résultats techniques du compte des contrats avec participation. Il ne comprend pas le revenu de placement des avances sur contrat.

Étant donné que nous lissons les hausses et les baisses, les changements de taux d'intérêt du barème des participations seront décalés des changements de taux d'intérêt et des rendements du compte des contrats avec participation. Si les taux d'intérêt sont faibles, le taux d'intérêt du barème des participations diminue généralement à l'avenir. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, le taux d'intérêt du barème des participations augmente généralement à l'avenir.

Les participations sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration.

Taux de rendement passés

Le tableau suivant fait état du taux de rendement du compte des contrats avec participation et le taux d'intérêt du compte des contrats avec participation. On y compare chacun d'eux avec d'autres placements et indicateurs économiques sur les 30 dernières années.

Votre contrat a le mandat de vous protéger pendant toute votre vie. Le tableau montre que, au fil des années, notre taux de rendement du compte des contrats avec participation est à la fois solide et stable.

Les rendements du compte des contrats avec participation affichent des rendements sur des éléments d'actif au cours d'une année civile. Ces rendements sont calculés une fois que les frais de placement ont été payés. Ils comprennent également les rendements des avances sur contrat.

Le taux d'intérêt du barème des participations est lissé. Il ne comprend pas les rendements des avances sur contrat. Les avances sur contrat sont fondées sur la catégorie de participation à laquelle vous appartenez.

Année	Rendement du compte des contrats avec participation de l'Équitable	Taux d'intérêt du barème des participations de l'Équitable	Indice de rendement global S&P/TSX	Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans	CPG de 5 ans	Indice des prix à la consommation
1994	9,63 %	10,20 %	-0,18 %	8,26 %	7,40 %	0,20 %
1995	9,43 %	10,20 %	14,53 %	7,93 %	7,10 %	1,80 %
1996	9,14 %	9,60 %	28,35 %	6,86 %	5,60 %	2,20 %
1997	8,54 %	10,00 %	14,98 %	5,87 %	4,70 %	0,80 %
1998	8,32 %	9,10 %	-1,58 %	5,26 %	4,40 %	1,00 %
1999	8,23 %	8,80 %	31,71 %	5,56 %	4,80 %	2,60 %
2000	8,23 %	8,80 %	7,41 %	5,96 %	5,30 %	3,20 %
2001	7,74 %	8,80 %	-12,57 %	5,32 %	4,00 %	0,70 %
2002	8,02 %	8,80 %	-12,44 %	5,08 %	3,90 %	3,80 %
2003	7,70 %	8,40 %	26,72 %	4,54 %	3,10 %	2,10 %
2004	7,64 %	8,20 %	14,48 %	4,34 %	2,90 %	2,10 %
2005	7,48 %	8,20 %	24,13 %	3,89 %	2,70 %	2,10 %
2006	7,59 %	7,90 %	17,26 %	4,18 %	3,20 %	1,70 %
2007	7,30 %	7,90 %	9,83 %	4,25 %	3,30 %	2,40 %
2008	4,92 %	7,90 %	-33,00 %	3,36 %	3,01 %	1,20 %
2009	8,58 %	7,40 %	35,05 %	2,84 %	1,95 %	1,30 %
2010	7,80 %	7,10 %	17,61 %	2,88 %	2,00 %	2,40 %
2011	6,00 %	7,10 %	-8,71 %	2,47 %	1,87 %	2,30 %
2012	7,34 %	6,80 %	7,19 %	1,63 %	1,65 %	0,80 %
2013	8,54 %	6,80 %	12,99 %	1,99 %	1,63 %	1,20 %
2014	8,25 %	6,80 %	10,55 %	1,86 %	1,92 %	1,50 %
2015	4,03 %	6,80 %	-8,32 %	1,19 %	1,47 %	1,60 %
2016	7,23 %	6,50 %	21,08 %	1,02 %	1,41 %	1,50 %
2017	6,90 %	6,50 %	9,10 %	1,61 %	1,39 %	1,90 %
2018	3,70 %	6,35 %	-8,89 %	2,22 %	1,69 %	2,00 %
2019	7,49 %	6,20 %	22,90 %	1,53 %	2,08 %	2,20 %
2020	5,15 %	6,20 %	5,60 %	0,65 %	1,28 %	0,70 %
2021	11,07 %	6,05 %	25,09 %	1,27 %	0,99 %	4,80 %
2022	3,04 %	6,05 %	-5,84 %	2,78 %	2,87 %	6,30 %
2023	6,03 %	6,25 %	11,75 %	3,38 %	3,80 %	3,40 %
Rendements moyens annualisés						
5 ans	6,52 %	6,15 %	11,30 %	1,92 %	2,20 %	3,46 %
10 ans	6,26 %	6,37 %	7,62 %	1,75 %	1,89 %	2,58 %
20 ans	6,79 %	6,95 %	7,79 %	2,46 %	2,15 %	2,16 %
30 ans	7,35 %	7,72 %	8,06 %	3,65 %	3,10 %	2,05 %
Écart-type sur 30 ans	1,79 %	1,31 %	15,57 %	2,08 %	1,70 %	1,27 %



Taux de rendement du compte des contrats avec participation au 1^{er} juin 2024.



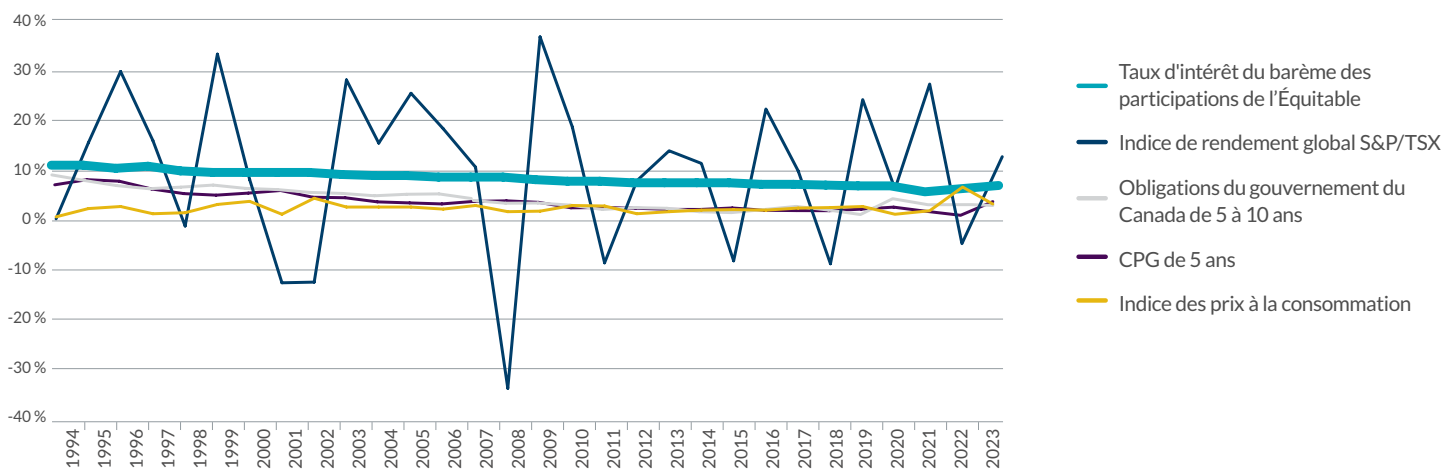
Taux d'intérêt du barème des participations en vigueur pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les données du tableau proviennent de Statistique Canada, de la Banque du Canada et de l'Équitable. Les données liées au taux d'intérêt du barème des participations sont en date du 1^{er} juillet de l'année indiquée. Toutes les autres données sont en date du 31 décembre de l'année indiquée. Nous utilisons le calcul du rendement moyen géométrique standard de l'industrie pour prendre en compte les effets de l'intérêt composé. Les résultats passés n'indiquent pas ce qui se passera à l'avenir.



Le barème des participations et l'économie

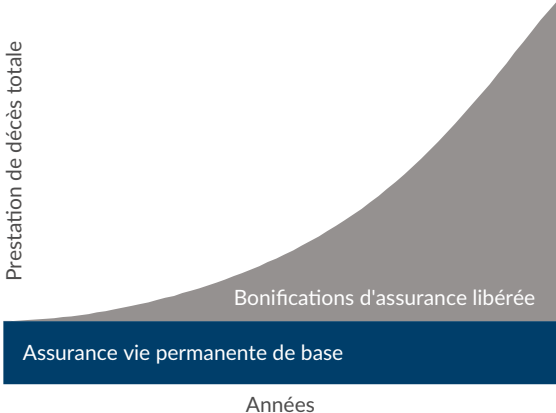
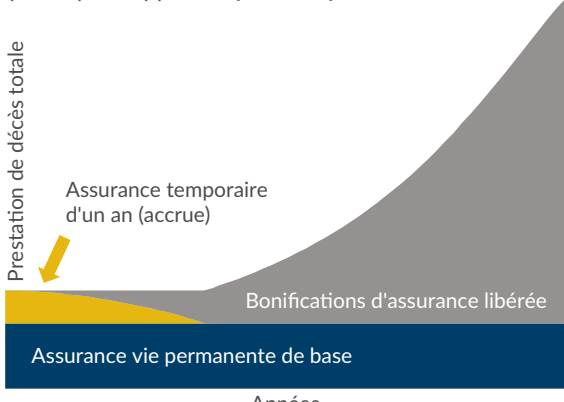
Le graphique ci-dessous indique les taux d'intérêt passés du barème des participations de l'Équitable. Ils sont comparés avec d'autres placements et indicateurs économiques.



Source : Statistique Canada, Banque du Canada, Équitable. Les résultats historiques ne sont pas garants du rendement futur.

Les participations et votre contrat

En tant que titulaire d'un contrat avec participation Équimax, vous pouvez obtenir une partie des bénéfices du compte des contrats avec participation sous forme de participations. Vous pouvez choisir parmi différents modes d'affectation des participations. Deux des modes d'affectation que nous offrons sont les bonifications d'assurance libérée et la protection accrue. Ces modes d'affectation des participations permettent de souscrire une assurance supplémentaire au contrat. Pour en savoir davantage au sujet des modes d'affectation des participations, veuillez consulter le document [Guide du client sur le produit Équimax \(n°1129FR\)](#).

Mode d'affectation des participations	Fonctionnement
<p>Bonifications d'assurance libérée</p>	<p>La participation souscrit de l'assurance supplémentaire qu'on appelle bonifications d'assurance libérée. Avec le mode bonifications d'assurance libérée, la participation paie l'assurance supplémentaire. Cela signifie qu'il n'y a pas de prime supplémentaire à payer.</p> <p>Chaque fois que la participation souscrit des bonifications d'assurance libérée, cela ajoute une couverture d'assurance à l'assurance de base que vous avez souscrite. Cela fait augmenter la prestation de décès au fil du temps. Les bonifications d'assurance libérée peuvent aussi générer des participations.</p> 
<p>Protection accrue</p>	<p>Votre contrat commence par un montant d'assurance vie permanente de base que vous souscrivez avec votre prime. Avec le mode protection accrue, vous choisissez un montant d'assurance temporaire d'un an qui sera ajouté à votre couverture de base. C'est pourquoi on l'appelle « protection accrue ». La protection accrue est l'assurance temporaire qui s'est renouvelée chaque année. La participation paie l'assurance temporaire d'un an.</p> <p>La couverture de base plus le montant de protection accrue constituent la couverture totale de départ. Le versement d'une participation sert d'abord à payer l'assurance temporaire d'un an. S'il reste un montant, il est utilisé pour souscrire une assurance libérée supplémentaire ou bonifications d'assurance libérée. Nous avons parlé précédemment des bonifications d'assurance libérée.</p> <p>Toute assurance libérée supplémentaire que peut souscrire le montant de participations remplace une partie de l'assurance temporaire d'un an. Lorsque la totalité de l'assurance temporaire d'un an est remplacée par des bonifications d'assurance libérée, on atteint alors un point qu'on appelle le point de prélèvement sur les participations. À partir de ce point, les participations sont utilisées uniquement pour souscrire des bonifications d'assurance libérée. Cela fait augmenter la prestation de décès au fil du temps.</p> 

Vous voulez en savoir davantage au sujet des modes d'affectation des participations? Veuillez consulter le document [Votre guide Équimax \(n° 1129FR\)](#).

¹ Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.

Les modifications au barème des participations et votre contrat

Les modifications apportées au barème des participations peuvent avoir une incidence sur votre contrat. La prestation de décès et la valeur de rachat sont principalement touchées, si votre mode d'affectation des participation est celui de bonifications d'assurance libérée ou de la protection accrue. Peut-être avez-vous opté pour l'un de ces deux modes dans le but de faire augmenter la valeur de rachat ou la prestation de décès au titre de votre contrat? Un changement au barème des participations influe sur la croissance de ces valeurs à l'avenir.

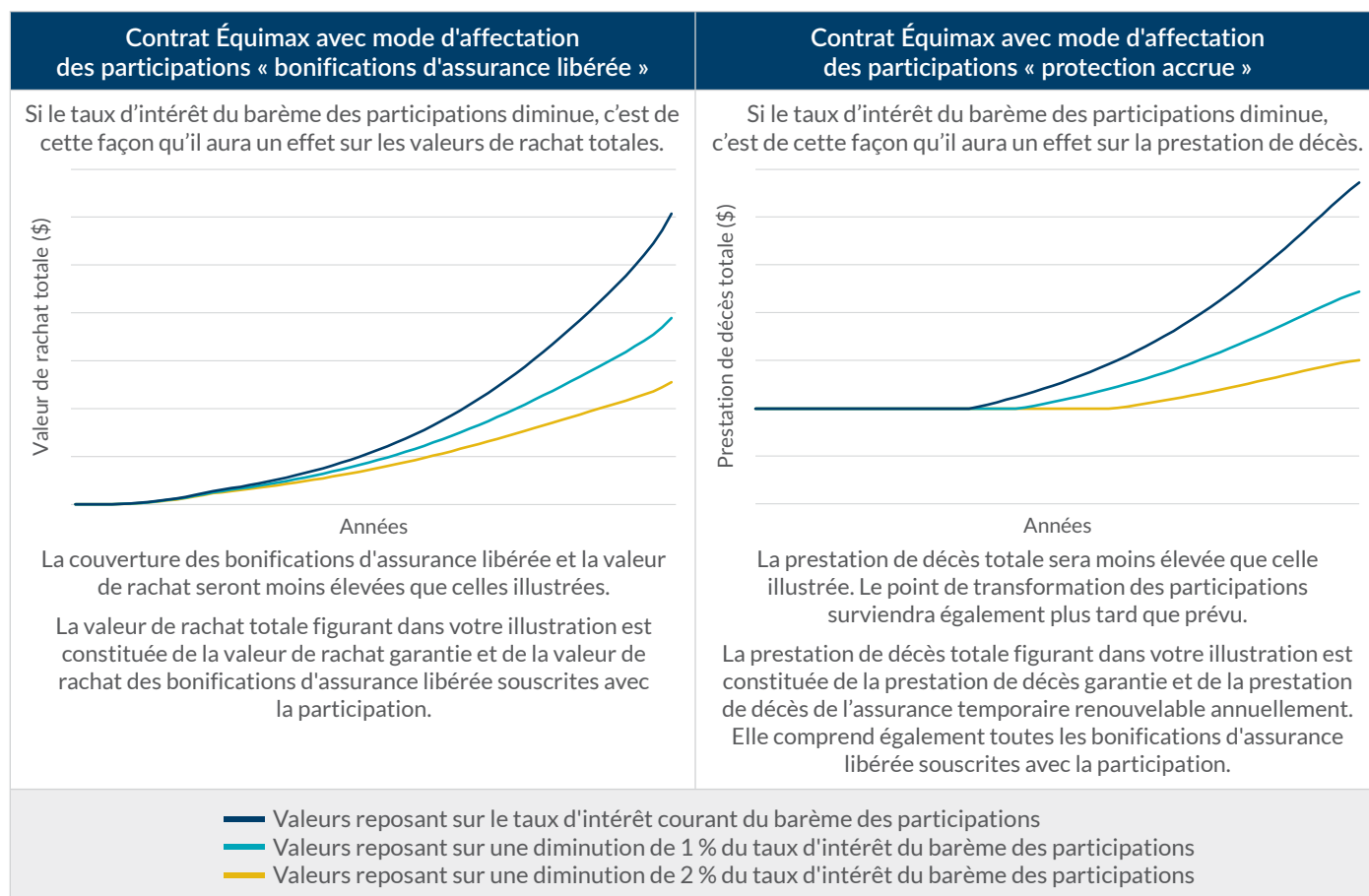
Lorsque le barème des participations change, il influe sur les valeurs non garanties de votre contrat. Les valeurs non garanties sont des valeurs qui dépendent des versements éventuels de participations futures. Cependant, comme nous le savons déjà, les participations ne sont pas garanties.

Toutes les participations que vous recevez avant qu'un changement ne soit apporté au barème des participations sont à vous. Elles ne seront pas touchées par les changements du barème des participations de quelque manière que ce soit. Les valeurs de rachat garanties et la prestation de décès ne sont nullement touchées non plus. Les valeurs garanties de votre contrat d'assurance continueront de s'accumuler.

L'illustration que vous obtenez lors de la souscription de votre contrat d'assurance vie entière avec participation repose sur le barème des participations en vigueur à ce moment-là. Elle ne représente pas une projection ni une estimation du rendement futur. L'intention est de montrer le rendement en fonction des valeurs qui sont garanties et celles qui ne le sont pas. Cela montre comment le contrat se comporterait si le barème des participations restait le même pendant toute la durée du contrat.

L'illustration montre également d'autres exemples de barèmes des participations pouvant influencer sur les valeurs non garanties. L'intention n'est pas de montrer le plus gros changement du barème des participations qui pourrait se produire pendant toute la durée de votre contrat.

Les graphiques suivants illustrent ce qui pourrait se produire s'il y avait une diminution du taux d'intérêt du barème des participations.



Ces graphiques sont donnés à titre d'exemple seulement et ne constituent pas une prévision du changement le plus important du barème des participations pouvant survenir pendant la durée du contrat. Les résultats réels varieront.

Les valeurs non garanties figurant dans votre illustration sont déterminées en fonction du barème des participations qui reste le même pendant la durée du contrat. Les graphiques ci-dessus visent à vous aider à comprendre la façon dont les changements de taux d'intérêt du barème des participations peuvent avoir un effet sur les valeurs non garanties. Ils ne montrent pas le plus grand changement du barème des participations qui pourrait se produire pendant toute la durée de votre contrat. Les résultats réels seront différents de ceux illustrés.



Pour obtenir une illustration à jour de votre contrat, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller, ou encore avec le Service à la clientèle de l'Équitable. Les coordonnées peuvent être obtenues en consultant votre relevé d'assurance ou en visitant le site www.equitable.ca/fr/communiquer-avec-nous.

Mise à jour des illustrations

Une fois que vous avez souscrit votre contrat, il est bon d'obtenir une illustration à jour de temps en temps. Elle vous permettra de vous donner un aperçu des valeurs de votre contrat potentielles à l'avenir en fonction du barème des participations courant en vigueur. Il s'agit d'un élément important puisque les barèmes des participations peuvent changer. S'il y avait un changement au barème des participations depuis le moment où vous avez souscrit votre contrat, cela a un effet sur les valeurs non garanties. Le fait d'avoir une illustration à jour peut vous aider à maintenir vos plans financiers sur la bonne voie.

Vous souhaitez obtenir une illustration à jour pour votre contrat? Communiquez avec votre conseillère ou conseiller. Vous pouvez aussi communiquer avec l'équipe du Service à la clientèle de l'Équitable. Vous trouverez les coordonnées dans votre relevé d'assurance. Veuillez visiter notre site à l'adresse : www.equitable.ca/fr/communiquer-avec-nous/.

Le barème des participations et le prélèvement des primes sur les participations

Si vous avez choisi le mode d'affectation des bonifications d'assurance libérée ou la protection accrue, les participations contribueront à faire fructifier les valeurs non garanties au titre de votre contrat. À un moment donné, si ces valeurs de rachat non garanties avec les participations futures projetées suffisent à payer la prime de votre contrat, vous pourriez être en mesure d'arrêter le paiement des primes. Si c'est le cas, ce sera alors ce qu'on appelle le **point de prélèvement des primes sur les participations**.

Pour atteindre le point de prélèvement des primes sur les participations, les participations futures et la valeur de rachat non garantie au titre du contrat doivent être suffisantes pour payer toutes les primes futures. Vous devez nous demander d'activer le prélèvement des primes sur les participations au titre de votre contrat. Nous évaluerons ainsi l'admissibilité de votre contrat. S'il est admissible, toutes les primes toujours nécessaires sont payées à partir de la valeur de rachat non garantie de votre contrat et non de votre compte bancaire.

L'illustration que vous fournit votre conseillère ou conseiller lorsque vous souscrivez votre contrat pourrait indiquer un point de prélèvement des primes sur les participations. Il s'agit d'un point projeté dans le futur où votre contrat pourrait être admissible au prélèvement des primes sur les participations. Il est déterminé en fonction du barème des participations à ce moment-là qui reste le même pendant la durée du contrat. Nous savons cependant que les barèmes des participations changeront pendant la durée de votre contrat.

Puisque le point de prélèvement des primes sur les participations dépend des participations, il n'est pas garanti. Tout changement apporté au barème des participations peut avoir une influence. Si le taux du barème des participations diminue, cela pourrait :

- entraîner le report du point de prélèvement des primes sur les participations à une date ultérieure, cela signifie que vous paierez les primes sur une période plus longue que prévu;
- vous obliger à reprendre vos paiements, si votre contrat bénéficiait du prélèvement des primes sur les participations.

De façon plus sûre, il est préférable d'envisager d'obtenir d'autres illustrations en fonction d'un plus faible taux d'intérêt du barème des participations. Cela vous permettra d'évaluer le risque lié au prélèvement des primes sur les participations. En procédant de la sorte, cela peut vous aider à planifier en fonction de résultats techniques pires que ceux prévus.



La différence d'une mutuelle

Plusieurs compagnies d'assurance au Canada consistent en des sociétés de capitaux. Très peu de sociétés sont constituées en société mutuelle, c'est-à-dire qu'elles sont la propriété des titulaires de contrats avec participation plutôt que la propriété d'actionnaires. L'Équitable compte parmi les compagnies mutuelles d'assurance vie les plus importantes au Canada. En tant que mutuelle, nous nous assurons d'offrir du service, de la valeur et de la sécurité.

À cette fin, nous mettons nos titulaires de contrat et nos partenaires de distribution au cœur de toutes nos activités.

Les avantages de faire affaire avec une compagnie mutuelle

- En tant que compagnie mutuelle, nous offrons une sécurité financière de façon différente en nous concentrant exclusivement sur nos clients.
- Nous croyons en l'exploitation du pouvoir de travailler ensemble. Nous collaborons avec les conseillers afin de leur fournir des conseils et des solutions qui sauront répondre aux besoins des clients. Nous sommes concentrés sur la cliente ou le client et veillons à avoir une influence positive et obtenir des résultats positifs.
- L'assurance vie entière avec participation de l'Équitable peut générer des participations. Les participations ne sont pas garanties. Les participations peuvent être imposables.

Vous avez des questions?

Vous voulez en savoir davantage au sujet de l'assurance vie entière avec participation Équimax? Communiquez avec votre conseillère ou conseiller!



Une entreprise socialement responsable

L'Équitable est une entreprise canadienne. Elle accorde de l'importance à ses clients, à ses employés et aux collectivités dans lesquelles ils vivent et travaillent. Au cours de la dernière année, les employés de l'Équitable ont consacré plus de 1 030 heures à aider plus de 40 organismes dans nos communautés.

Dons de bienfaisance en 2023

- Registry Theatre
- Drayton Entertainment
- Galerie d'art de Kitchener-Waterloo
- Université Wilfrid Laurier
- Université de Waterloo
- Éco Héros
- Collège Conestoga
- Université de Guelph (Lang School of Business)
- Fondation KidsAbility
- Autism Speaks Canada
- Chamber Health Care Resources Council
- Fondation de l'hôpital Memorial de Cambridge
- Parkinson Canada (section sud-ouest de l'Ontario)
- Fondation de l'hôpital St. Mary's
- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
- Services sociaux et secours en cas de catastrophe
- Centraide
- Activité de soutien pendant la période de Noël Adopter une famille
- Fondation des Services à la famille et à l'enfance
- Fondation communautaire de la région de Waterloo
- Croix rouge canadienne
- Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle
- Action contre la faim
- Food4Kids

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.